

APPROUVE

Compte-rendu approuvé

CPNE du Mercredi 18 janvier 2012

Etaient présents :

Collège Employeur UNIFED :

▪ **Titulaires :**

FEHAP : Gilbert LE PICHON, Marion BIJU

FFCLCC-UNICANCER : Florian GODET, Sébastien BOSCH

CROIX ROUGE : Delphine LE BERRE

▪ **Suppléants :**

SYNEAS : Dorothee BEDOK, Katia SMOLENSKY

FEGAPEI : Marie FROUMENTIN, Fabienne SEGUENOT

Collège Salarié :

▪ **Titulaires :**

CFDT : Laurent TERME, Claude DURU

CFTC: Patrick EDELIN, Pierre HINAUT

FFASS – CFE/ CGC: Hugh CHICK

FO Santé Privée: Marie-France GUTHEY PERROT

CGT: Annie LECULEE, Isabelle DEVALOIS

▪ **Suppléants :**

CFDT : Philippe BEAUMATIN

FO ACTION SOCIALE : Christian BEAUTIER

UNIFAF - DRED : Sofia SAMOUILHAN, Estelle BACHER CHAUVIN

Secrétariat administratif et technique : Sandra MACOINE, Géraldine ADAM

Etaient excusés :

CROIX ROUGE FRANCAISE : Muriel SIMEON (titulaire)

FEHAP : Florence LEDUC (*suppléante*)

FEGAPEI : Henri GRECHEZ (titulaire), Xavier DONDEY (titulaire)

CGT : Joëlle LOUSSOUARN-PERON (*suppléante*)

FO ACTION SOCIALE : Michel CAPELLETTI (*titulaire*)

FFASS – CFE/ CGC: Michel ANDREOZZI (*titulaire*)

REUNION PLENIERE DU 18 janvier 2012

I – COMPTES RENDUS DES REUNIONS PRECEDENTES

Point I-A –Remise du compte-rendu du 06.07.11

Le compte rendu validé a été envoyé aux membres de la CPNE-FP.

Point I-B –Validation du compte rendu du 20.10.11

Les demandes de modifications formulées en séance vont être prises en compte :

- Liste des participants :
 - o Florian Godet (titulaire) : était présent le 20.10.2012 contrairement à ce qui est indiqué dans le projet.
 - o M. Hinaut figurant comme absent indique avoir été présent le 20.10.2012.
- Remplacer le terme « conclusion(s) » par « décision(s) » dans chaque point.
- Point IV-A – labellisation des CFA : la DRED précise qu'elle avait indiqué aux membres de la CPNE-FP lors de cette plénière que l'enveloppe apprentissage arrivant à sa limite, il est possible de solliciter des financements extérieurs, notamment auprès de la Ministre chargée de l'Apprentissage et de la formation Professionnelle, Mme Morano.

Sous réserve de ces modifications, le compte rendu est approuvé.

II- FONCTIONNEMENT DE LA CPNE-FP

Point II-A –Point sur l'activité du secrétariat administratif et technique de la CPNE-FP

Ce point n'a pas été abordé.

Point II-B – Point sur l'activité du Bureau

Points sur les dossiers traités :

- Apprentissage – la journée co-organisée par la CPNE-FP et l'UNAFORIS le 18.11.2011. La préparation de cette manifestation a constitué le dossier le plus conséquent depuis octobre dernier.
- Groupe de travail du 12.12.2011 relatif à l'articulation des rôles et missions des DR CPNE-FP et DRP UNIFAF. Cette réunion a permis un premier travail préparatoire en vue de la journée nationale des DR CPNE-FP du 22.03.2012.
- Axes de travail 2012 :

- Poursuite de la mise en place des DR CPNE-FP : la journée du 22.03.2012 permettra de faire un point à ce sujet.
- Suivi des dispositifs initiés par la CPNE-FP
- Liens avec l'offre de formation de la branche
- Création du site Internet de la CPNE-FP
- Révision de la formation de maître d'apprentissage
- Missions de représentation
- Participation aux journées interrégionales par l'OPCA

III- MISE EN PLACE DES DR CPNE-FP

Point III-A - Point sur la mise en place des DR CPNE-FP

Contexte :

G. Adam a réalisé un tableau synthétique sur la mise en place des DR CPNE-FP sur la base des échanges qu'elle a eu avec leurs représentants.

Discussion :

Les questions d'ordre organisationnel (salle de réunion, secrétariat) tout comme de moyens sont très présentes.

Certaines DR CPNE-FP n'ont pas encore fait connaître leurs Présidences (G. Adam est en attente des PV des réunions) :

- Nord pas de calais
- Alsace (information des noms des Présidents uniquement par mail)
- Centre
- Picardie
- Champagne Ardenne
- Auvergne (DR CPNE-FP en cours de constitution)
- Poitou Charente (DR CPNE-FP en cours de constitution)

La DR CPNE Languedoc Roussillon a fait part de 3 remarques/questions (mail du 17.01.2012) :

- *L'attribution de moyens pour remplir les missions de représentation de la DR CPNE-FP. Elle propose de se doter d'un financement propre sur la base d'un partage pour moitié syndicats employeurs sur cotisations nationales et, pour l'autre moitié, partage d'activité avec l'OREF, la région, la CRESS.*
- *L'amélioration du flux d'information entre la CPNE-FP nationale et la DR CPNE-FP. (Ex: les décisions prises en CPNE nationale devraient pouvoir faire l'objet d'une consultation régionale préalable).*
- *La clarification des rôles entre DRP UNIFAF et DR CPNE-FP est souhaitée.*

Les membres de la CPNE-FP rappellent que la DR CPNE-FP ne dispose pas de personnalité morale, ainsi elle n'est pas en mesure de pouvoir solliciter des financements auprès d'institutions (Conseil régional...).

Notons la situation atypique de la DR CPNE-FP Languedoc Roussillon qui bénéficie d'une subvention ponctuelle d'environ 100 000 euros lui ayant permis de recruter une chargée de

mission à temps plein. Ce financement arrivant à échéance en août 2012, les membres de la DR CPNE-FP essaient de trouver des solutions de financement pour pérenniser le poste.

Comme déjà évoqué à de nombreuses reprises, la Présidence insiste sur l'importance de rencontrer les Présidences paritaires des DR CPNE-FP pour pouvoir faire un point sur leur mise en place et répondre aux questions qu'elles se posent. La date du 22 mars est proposée.

Décision :

La réunion nationale des DR CPNE-FP qu'il est prévu d'aborder plus loin dans l'ordre du jour (point III-C) sera l'occasion de pouvoir recenser les questions des différentes délégations et de faire un point à ce sujet.

Point III-B – GT du 12.12.2011

Contexte :

La CPNE-FP poursuit son travail de cadrage des missions confiées aux DR CPNE-FP tout comme la clarification des rôles entre les DRP UNIFAF et les DR CPNE-FP.

Discussion :

Points évoqués lors de cette réunion :

- L'articulation DRP-DR CPNE-FP
- Le thème de l'emploi articulé avec l'Enquête emploi + PSE + compétences de base
- L'Objectif de la mise en place de plan régionaux d'actions
- La méthodologie via notamment un outillage destiné aux régions
- Le calendrier
- Les dossiers portés par la CPNE- FP : apprentissage, tutorat, DSB VAE....

Décision :

Une seconde réunion de ce groupe de travail est prévue le 26 janvier prochain dont l'objectif sera de préparer la journée nationale DR CPNE-FP (programme, invités, organisation, pièces à préparer...).

Point III-C – Réunion annuelle DR CPNE-FP

Contexte :

La Présidence indique que la mise en place des DR CPNE-FP a été lancée il y a près d'un an même si certaines d'entre elles ne se sont constituées que récemment (Poitou Charente...). Compte tenu du grand nombre de questions recueillies par Géraldine Adam et afin de faire un point sur la situation et les projets de chaque DR CPNE-FP, la Présidence propose d'organiser très prochainement une journée nationale conviant les Présidences paritaires des DR CPNE-FP.

Discussion

La date du 22 mars est retenue pour organiser cette manifestation.

Les invitations seront envoyées aux DR CPNE-FP à l'issue du groupe de travail du 26 janvier prochain. Celle-ci précisera que seules les Présidences paritaires sont conviées. Toutefois, en cas d'indisponibilité d'un des deux Présidents, il sera possible de mandater un autre représentant de son collège.

Deux questions se posent quant à cette journée :

1. L'autorisation d'absence, en particulier pour les représentants du collège salariés. Pour éviter toutes difficultés, le courrier d'invitation précisera que cette journée rentre dans le cadre du mandat de Président/Président adjoint de la DR CPNE-FP et s'inscrit en dehors des 3 réunions annuelles prévues par l'accord 2010-01
2. Le mode de remboursement des frais de déplacement : les membres de la CPNE-FP optent pour un remboursement au réel sur la base du tarif SNCF 2^{ème} classe. L'avion pourra être envisagé dans certains cas (PACA, Midi Pyrénées, Auvergne).

Proposition d'organisation de la journée du 22.03.2012 :

- Matin : réappropriation des textes.
- Après-midi : ateliers mélangeant les participants nationaux et régionaux.

Exemples de 3 thèmes pour les ateliers :

- Place / politique : représenter la branche en région (contrats de plan régionaux...).
- Dispositifs portés par la CPNE-FP (Apprentissage, DSB VAE, plans régionaux d'action...).
- Emploi en terme de prospective.

La 2^{ème} réunion du GT le 26.01.2012 à 14h à UNIFAF permettra d'approfondir la préparation de cette manifestation (ordre du jour, thème des ateliers, choix des animateurs ...).

Etant donné le nombre important de questions « pratiques » émises par les DR CPNE-FP, il est évoqué la création d'un kit méthodologique complet reprenant les pièces envoyées au moment de la mise en place des DR CPNE-FP (note de contexte, note d'orientation, procédure de remboursement..).

Décisions :

- La date du 22.03.2012 est retenue pour organiser la journée nationale des DR CPNE-FP. Seront conviés à cette rencontre :
 - la Présidence paritaire des DR CPNE-FP.
 - Les membres de la CPNE-FP.
 - Le Bureau d'UNIFAF.
 - Le Bureau de l'Observatoire.
 - La Direction Générale de l'OPCA
 - La DRED
- Le groupe de travail du 26.01.2012 est mandaté pour travailler sur l'organisation de la manifestation. Les invitations seront envoyées suite à ce groupe de travail.

- Le remboursement des pratiquants sera basé sur le tarif SCNF 2^{ème} classe sauf cas particulier.

IV- APPRENTISSAGE

Point IV-A – Formation Maître d'apprentissage

Contexte :

La DRED a réalisé une note croisée des fonctions de Tuteur et de maître d'apprentissage.

Cette note met en évidence les compétences communes, les compétences spécifiques et présente quelques axes de réflexion. L'idée principale étant d'éviter une mise en concurrence des 2 dispositifs.

Discussion :

La fonction tutorale pourrait constituer le « socle » de la formation de Maître d'apprentissage. Un tuteur qui aurait suivi la formation tutorat « nouvelle formule » et désireux de suivre un apprenti devrait pouvoir effectuer un module complémentaire spécifique propre au maître d'apprentissage de 30h.

La mise en place d'un module complémentaire au maître d'apprentissage nécessite d'identifier les missions spécifiques qui lui sont demandées.

Il conviendrait également de s'interroger sur les modalités d'allègements et de dispenses possibles.

Le collègue salarié exprime la nécessité d'effectuer une révision à partir des référentiels et au regard des compétences attendues. Il demande que le tableau comparatif de la DRED soit adressé pour croiser les éléments communs à tuteur et maître d'apprentissage.

Le nouveau dispositif de Maître d'apprentissage pourrait être opérationnel à la rentrée 2012.

Décision :

Les membres de la CPNE-FP optent pour 2 réunions de travail :

- Une réunion entre les membres de la CPNE-FP uniquement.
- Une seconde réunion en conviant l'UNAFORIS (qui aurait au préalable recueilli les avis, commentaires des CFA de son réseau) + les représentants de l'offre de formation sanitaire.

La première réunion du groupe de travail est fixée au 17 avril de 10h à 16h :

- Matin : réunion entre les membres de la CPNE-FP
- Après-midi : convier les réseaux : UNAFORIS + réseau sanitaire.

Point IV-B – Financement du suivi pédagogique

Contexte :

Depuis plusieurs mois déjà, la direction financière UNIFAF a averti la CPNE-FP de l'irrégularité du reversement des montants liés au suivi pédagogique des apprentis entre le CFA et les employeurs. Cette initiative avait été inscrite dans l'accord 2006-01 pour contribuer au développement de ce dispositif et inciter les employeurs à recruter davantage d'apprentis.

Discussion :

UNIFAF a saisi en décembre dernier le cabinet Barthelemy pour demander une étude juridique sur le reversement du suivi pédagogique. Ce dernier confirme la position de la direction financière qui consiste à dire que le suivi pédagogique ne peut être financé sur les fonds de la formation professionnelle continue.

La CPNE-FP doit trouver une alternative, la situation ne pouvant perdurer.

Une solution est envisagée pour se mettre en conformité avec les textes : relever le taux horaire des frais pédagogiques afin d'y inclure le montant du suivi pédagogique. La différence perçue permettra aux CFA de reverser le suivi pédagogique aux établissements. Dans ce cas, il conviendrait de revoir le taux horaire acté à 12 euros lors de la plénière de la CPNE-FP du 20 octobre dernier en le gonflant.

Si cette décision est adoptée par le conseil d'administration d'UNIFAF, elle devra être rétroactive à l'année 2011.

Décision :

La CPNE-FP adressera un courrier à la Présidence paritaire de l'OPCA pour lui présenter cette solution.

Point IV-C – Journée CPNE-FP/UNAFORIS sur l'apprentissage du 18.11.11

Contexte :

Beaucoup de membres de la CPNE-FP étaient présents à cette journée. Etaient conviés à cette rencontre l'ensemble des CFA labellisés, savoir CFA de branche et hors branche (CERFAH de Marseille et CFA Santé Solidarité de Levallois Perret).

Discussion :

L'UNAFORIS collecte actuellement tous les contributions de cette journée en vue de réaliser un document de synthèse.

Cette journée a permis une connaissance réciproque des acteurs, des difficultés rencontrées et des freins au développement de l'apprentissage.

Beaucoup de CFA ont interrogé la Présidence paritaire sur le financement du dispositif : politique du nombre d'apprentis autorisés mise en place à la rentrée 2012 compte tenu de la limite de l'enveloppe apprentissage et suivi pédagogique.

Il est à noter que les CFA attendent de la part des représentants régionaux un accompagnement dans leur développement. Les CFA connaissant un fort développement sont ceux dans lesquels les employeurs sont impliqués.

La réunion plénière de la CPNE-FP du 22 mai prochain sera l'occasion de faire un bilan des entrées 2012 (en rapport au nombre d'apprentis autorisés fixés dans la convention de

labellisation). Il est fort probable que certains CFA n'atteignent pas cette limite. Des rééquilibrages seront à opérer entre les CFA ayant demandé des dérogations et ceux qui sont en dessous des seuils.

Le CFA ADAMSS du Nord-Pas-de-Calais (30 apprentis autorisés) par exemple a sollicité la Présidence paritaire de la CPNE-FP pour obtenir une dérogation exceptionnelle de 10 places supplémentaires pour la rentrée 2012 et un relèvement de son seuil à 50 apprentis pour les rentrées 2013 et 2014, la convention de labellisation étant triennale.

Décision :

Un point sera effectué lors de la plénière du 22 mai prochain sur les effectifs de rentrée définitifs 2012 des CFA

V- DISPOSITIFS CPNE COPILOTES AVEC UNIFAF

Point V-A – DSB VAE Travail social

Contexte :

La Présidence propose l'organisation d'une journée conviant les centres porteurs régionaux. La date du 29 mars est proposée.

Discussion :

Le Bureau demande mandat à la CPNE-FP pour préparer cette journée en collaboration avec UNIFAF.

Seront conviés à cette journée les acteurs suivant :

- L'Unaforis (en tant qu'invité et non en co-organisateur).
- Les Pôles ressources DSB VAE Travail social (8 diplômés) uniquement (pas le sanitaire) : 2 personnes par pôle.
- Les SRG UNIFAF :
- CPNE nationale : 1 personne par organisation.

Décision :

Les membres de la CPNE-FP valident la date du 29 mars et mandatent le Bureau pour la préparation de cette manifestation.

Le secrétariat technique prendra contact avec les pôles ressources n'ayant pas répondu au courrier demandant de faire part de leur souhait de poursuite ou non de collaboration avec la branche. Un tableau final sera réalisé à la suite de cette campagne de relance.

La DRED doit préparer les éléments quantitatifs afin de voir les différences entre les régions, les difficultés financières et l'explication à la chute des DSB en 2011 (-70%).

Point V-B – Liste des organismes labellisés SQN et MM

Contexte :

La labellisation des organismes de formation a été reconduite pour 2 ans soit jusqu'au 31.12.2013 le temps de permettre une évaluation du dispositif afin de proposer une nouvelle mise en œuvre dès janvier 2014.

Discussion :

Une étude de cadrage a été réalisée par la DRED, notamment sur l'historique de ces formations. Le cabinet Catalys a été retenu pour mener l'évaluation du dispositif en lien avec la DRED. Cécile Foucher du cabinet Catalys prendra contact avec la Présidence paritaire de la CPNE-FP pour réaliser un entretien.

Le collège salarié souhaiterait savoir ce que deviennent les personnes formées. Un cahier des charges validé en ce sens est confié à l'Observatoire.

Décision :

Un comité de suivi, composé de la DRED et des membres de la CPNE-FP va se rencontrer en avril, un point d'étape sera fait lors de la réunion plénière de la CPNE-FP du 22 mai prochain. Les résultats finaux sont attendus d'ici fin 2012 (pour présentation en réunion plénière de novembre 2012).

VI- MISE A JOUR DE LA LISTE DES FORMATIONS

Contexte :

La question de la mise à jour de cette liste est revenue plusieurs fois à l'ordre du jour de la CPNE-FP.

Discussion :

Il conviendrait de mettre cette liste en conformité avec les dispositifs actuels.

Quelques formations ne seraient plus d'actualité, certains intitulés ont été modifiés tout comme le niveau de quelques diplômes. .

Décisions :

- Modification du titre « liste des certifications retenues par la CPNE-FP » au lieu de « liste des formations qualifiantes retenues par la CPNE-FP »
- En dernière page, modification du titre « Formations non qualifiantes du secteur » par « autres formations ».
- Moniteur d'atelier 1^{ère} et 2^{ème} classe : la CPNE-FP va vérifier si ces 2 formations figuraient dans la précédente version de la liste datant de 2007.

VII- PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI

Point VII-A – Dossiers arrivés

Discussion :

La Croix Rouge Française a informé la CPNE-FP d'un PSE en cours au sein de 6 de ses structures. 60 à 80 postes sont concernées. Les négociations étant en cours, il est encore trop tôt pour présenter le dossier à la réunion plénière de ce jour. Une présentation sera faite lors de la plénière du 22 mai.

Décision :

La réunion du groupe de travail relatif au PSE prévue demain est reportée dans l'attente d'éléments supplémentaires.

VIII- OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS

Point VIII-A. Programme de travail 2012 et ressources associées

Contexte :

Le programme de travail 2012 de l'observatoire est présenté aux membres de la CPNE-FP.

Discussion :

Il présente notamment la liste des études nationales et régionales qui vont être réalisées.

Certaines études régionales en cours actuellement présentent un intérêt pour la CPNE-FP, notamment :

- En Aquitaine : les métiers de la grande dépendance
- En Ile de France : emploi-compétences-formation des évolutions en cours dans le secteur sanitaire.
- En Poitou Charentes : trajectoires professionnelles des AMP
- Dans 4 régions (Franche Comté, Rhône Alpes, Languedoc Roussillon et PACAC) : étude sur les mobilités professionnelles des salariés en milieu de carrière en partenariat avec le réseau Inter Carif-Oref et le CEREQ.

La CPNE-FP voudrait rencontrer prochainement le Bureau de l'Observatoire et être éventuellement invitée lors des restitutions de ces études mentionnées ci-dessus.

La prochaine réunion du Bureau de l'Observatoire se tiendra le 14 février matin.

Décisions :

Le programme de travail est validé unanimement.

Point VIII-B. Enquête emploi

L'activité 2012 de l'Observatoire est marquée par l'enquête emploi.

Cette enquête a débuté il y a quelques jours. Les établissements ont jusqu'au 31 mars pour répondre à cette enquête.

Cette enquête constitue un véritable outil au service des structures de la branche leur permettant :

- de situer le champ du non lucratif dans le secteur sanitaire, social et médico-social et de comprendre les dynamiques régionales d'emploi.
- d'avoir une vision prospective des enjeux à venir notamment en termes d'emploi et de formation.

L'enquête emploi constitue également un socle de connaissances commun pour envisager des partenariats avec les financeurs tels que l'Etat, les régions, les Fonds social européens, etc., et définir des priorités de formation plus ajustées aux problématiques des structures de la branche.

Les résultats de cette enquête permettront d'alimenter les réflexions des DR CPNE-FP.

Point VIII-C. Dernières décisions – relevés décisions

Les relevés de décisions des COPIL du 23 septembre et du 25 octobre ont été transmis aux membres de la CPNE-FP

Point VIII-D. Nouvelles modalités d'élaboration du budget

Lors du Comité de pilotage de décembre dernier, les membres du Bureau ont sollicité une validation provisoire du budget prévisionnel présenté étant donné la négociation en cours sur la Convention d'Objectifs et de Moyens. Ainsi, ce budget prévisionnel a été réalisé dans sa version « maximale », à savoir sur la base de 0,60% de la collecte. Le budget définitif sera établi à l'issue de la négociation.

IX- SITE INTERNET

Contexte :

Une note présentant le projet de site Internet de la CPNE-FP tout comme un projet de cahier des charges est remis aux membres de la CPNE-FP en vue de lancer rapidement une consultation.

Discussion :

La CPNE-FP ne disposant pas de budget propre, l'UNIFED a été sollicitée via son comité directeur pour obtenir un financement exceptionnel de ce projet. Celui-ci a répondu positivement en fixant une enveloppe de 6000 - 8000 euros maximum.

Il est proposé de consulter 3 agences de communication :

- Atelier Chevara
- Be my Buddy
- La FEGAPEI qui dispose d'un service de réalisation de sites Internet pour ses adhérents.

Le collège salariés souhaite que les prestataires sollicités soient détachés de fédérations membres de l'UNIFED. Ainsi, il demande que la FEGAPEI soit exclue de la consultation. 2 prestataires seront sollicités.

Le secrétariat administratif et technique prendra contact avec le service communication d'UNIFAF (Christine BARJOU) afin de pouvoir recueillir davantage de nom d'agences avec lesquelles l'OPCA collabore déjà.

A l'issue de la consultation, il est proposé d'organiser un groupe de travail chargé de recevoir les 2/3 prestataires afin de pouvoir donner un avis au Bureau de la CPNE-FP.

Décisions :

- Retrait de la FEGAPEI de la liste des prestataires consultés.
- Le cahier des charges est validé.
- Un groupe de travail se réunira le 28 mars à 14h pour recevoir les prestataires présélectionnés.

CALENDRIER DES AUTRES REUNIONS CPNE-FP 2012

Mardi 22 mai 2012

Mardi 11 septembre

Mardi 27 novembre

Compte-rendu

Rédigé par : Sandra MACOINE/ Marion BIJU

Date : 11.04.2012

Validé par : Annie Léculée

Validé par : Gilbert LE PICHON

PLAN D' ACTIONS – CPNE 18 01 2012

	Date d'échéance	Réalisé par	Validé par	Etat
1/ Modifier le compte-rendu du 20/10/2011.....	18/01/2012	SM	GLP/AL	Fait
2/ DR CPNE-FP				
- Envoyer aux membres de la CPNE-FP un mail d'invitation au groupe de travail du 26.01.2012 (14h) chargé de préparer la journée nationale du 22.03.2012.....	19/01/2012	SM	GLP/AL	Fait
- Envoyer aux membres des DR CPNE-FP un mail d'invitation à la journée nationale des DR CPNE-FP du 22.03.2012	08/03/2012	SM	GLP/AL	Fait
- Envoyer aux membres du Bureau de l'OPCA un courrier d'invitation à la journée nationale des DR CPNE-FP du 22.03.2012.....	30/01/2012	SM	GLP/AL	Fait
- Envoyer aux membres du Bureau de l'Observatoire un mail d'invitation à la journée nationale des DR CPNE-FP du 22.03.2012.....	30/01/2012	SM	GLP/AL	Fait
3/ APPRENTISSAGE				
- Envoyer aux membres des DR CPNE-FP un mail d'invitation au GT Maître d'apprentissage fixé le 17.04.2012.....	12/04/2012	SM	GLP/AL	Reporté
- Envoyer au Bureau de l'OPCA + DG proposant un relèvement du taux de pris en charge horaire pour inclure le suivi pédagogique	30/01/2012	SM	GLP/AL	Fait
4/ DSB VAE Travail social				
- Prendre contact avec les pôles ressources n'ayant pas fait part de leur volonté de poursuite de collaboration avec la branche	06/02/2012	SM	GLP/AL	Fait
- Envoyer aux pôles ressources l'invitation à la journée nationale	10/04/2012	SM	GLP/AL	Fait
5/ Site Internet de la CPNE-FP				
-Solliciter C. Barjou (UNIFAF) pour obtenir une liste de prestataires complémentaire.....	19/01/2012	SM	GLP/AL	Fait
- Envoyer le cahier des charges aux agences sélectionnées.....	22/02/2012	SM	GLP/AL	Fait
- Envoyer un mail de convocation aux membres de la CPNE-FP pour le GT du 28.03.2012 (14h) chargé de recevoir une sélection de prestataires retenus.....	19/03/2012	SM	GLP/AL	Fait
7/ Instruire au prochain ordre du jour :				
- Activité de la Présidence paritaire.....	22/05/2012	GLP/AL	GLP/AL	A faire
- Suivi pédagogique des apprentis.....	22/05/2012	GLP/AL	GLP/AL	A faire
- Rééquilibrage nombre apprentis autorisés pour rentrées 2012 et 2013.....	22/05/2012	GLP/AL	GLP/AL	A faire
- GT Maître d'apprentissage reporté.....	22/05/2012	GLP/AL	GLP/AL	

- Site Internet de la CPNE-FP.....	22/05/2012	SM/MB	GLP/AL	A faire
- Retour de la journée nationale DR CPNE-FP du 22.03.2012.....	22/05/2012	GLP/AL	GLP/AL	A faire
- Point DR CPNE-FP.....	22/05/2012	GA	GLP/AL	A faire
- Préparation de la journée nationale DSB VAE Travail social du 23.05.2012	22/05/2012	GLP/AL	GLP/AL	A faire
- Rencontre DRED / CFA – Maître d'apprentissage du 17.04.12.....	22/05/2012	EB/SS	GLP/AL	A faire
- Point sur l'évaluation SNQ et MM.....	22/05/2012	EB	GLP/AL	A faire
- Point d'étape sur l'Enquête Emploi 2012.....	22/05/2012	EB	GLP/AL	A faire
- Mise à jour de la liste des diplômés CPNE-FP.....	22/05/2012	EB	GLP/AL	A faire
-Formation de Moniteur d'Atelier	22/05/2012	EB	GLP/AL	A faire
9/ Envoyer le dossier CPNE à ses membres.....	14/05/2012	SM	GLP/AL	Fait